

Compétition	Courses régionales de canoë-kayak descente MASS START et SPRINT
Lieu	Tonneins (Lot-et-Garonne)
Bassin	Garonne – classe I/II - débit naturel
Organisateur	Union Sportive de Tonneins canoë-kayak 22, Quai de La Barre 47400 Tonneins
R1	Jonathan De Nardi
Juge arbitre	François GREHAN
Gestionnaire informatique	Jean-Michel Bernède - 0633535792 - jeanmichelbernerde@orange.fr
Date	Dimanche 20 septembre 2020
Catégories	Poussin, benjamin, minime, cadet, junior, senior, vétéran (pagaie jaune) pour tous

Programme

Compétition MASS START

Parcours : 5,5 km sur la Garonne – classe I /II

Embarquement **rive gauche** cale de Monheurt, suivre le fléchage le jour de la course

Arrivée : de minime à vétéran bas du chenal des « Roches de Reculay »

Débarquement rive gauche cale ou sur l'Île suivant le niveau

08h00 à 08h30 : Remise des dossards sur le site de Monheurt

9h30-10h00 : 1ère vague, départ en ligne toutes les 5min par catégorie (K1H, K1D, C2, C1H, C1D)

Compétition sprint

Parcours : 500 m sur la Garonne – classe I/II

11h00 : départ 1ère manche (toutes les 30 s), pause de 15 mn et enchaînement de la 2ème manche

Embarquement : - **rive gauche** en haut «des Roches» suivre le fléchage le jour de course

- les horaires de départ peuvent être modifiés en fonction du niveau de l'eau et du nombre de participants

Arrivée : de minime à vétéran bas du chenal des «Roches de Reculay»

Débarquement rive gauche cale ou sur l'île suivant le niveau

13h00 : départ catégorie poussin, benjamin en haut des Roches : départ en Mass Start pagaie jaune

Parcours : boucle de 1,5 km sur la Garonne en partant du haut chenal

Attention : suivant le nombre de participants, l'horaire de la course jeune sera modifié

16h00 cérémonie des résultats (seul le sprint et la course des jeunes seront récompensés)

Sécurité	-Carte canoë 2020. Pagaie jaune pour toutes les catégories, Arrêté 4 mai 1995 et règlement sportif FFCK. Contrôle des bateaux (merci de responsabiliser les cadres et les compétiteurs). Port du casque obligatoire. -Au vu de la situation actuelle, l'organisation mettra en place protocole sanitaire. Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le guide des recommandations sanitaire sur le site de la FFCK. -une page Facebook et un groupe WhatsApp intitulé "championnat Aquitaine canoë-kayak descente Tonneins 2020" sera créé pour toute information utile, ainsi que les listes de dossards et de résultats.
Inscriptions	-De minime à vétéran Par intranet sur le site internet de la FFCK http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php -Poussin et benjamin : inscriptions par mail à l'adresse (formulaire ci-joint) jeanmichelbernerde@orange.fr
Montant des droits d'inscription	5 € par compétition Course jeune gratuit
Date limite d'inscription	16/09/20
Restauration/hébergement	Buvette. Petite restauration sur place (gâteaux et sandwiches). Hébergements : Office de tourisme : 05 53 79 22 79 - http://www.tourisme-lotetgaronne.com
Gestion des parkings	Départ Monheurt : parking du stade Arrivée aux Roches: sur le site des Roches de Reculay se garer en épis remorque dételée. Attention sens unique.
Renseignements	Jonathan DE NARDI 06.30.61.30.90

Descente Mass Start canoë-kayak Tonneins

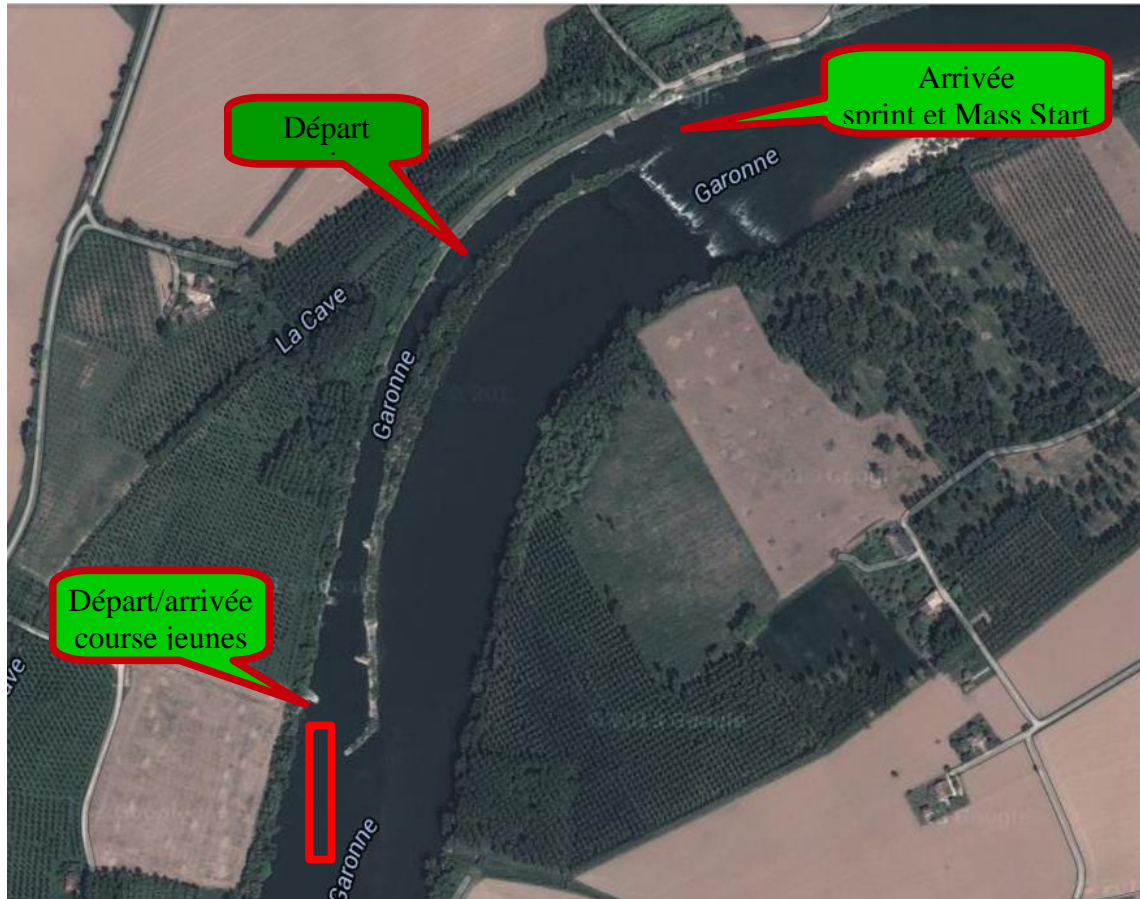
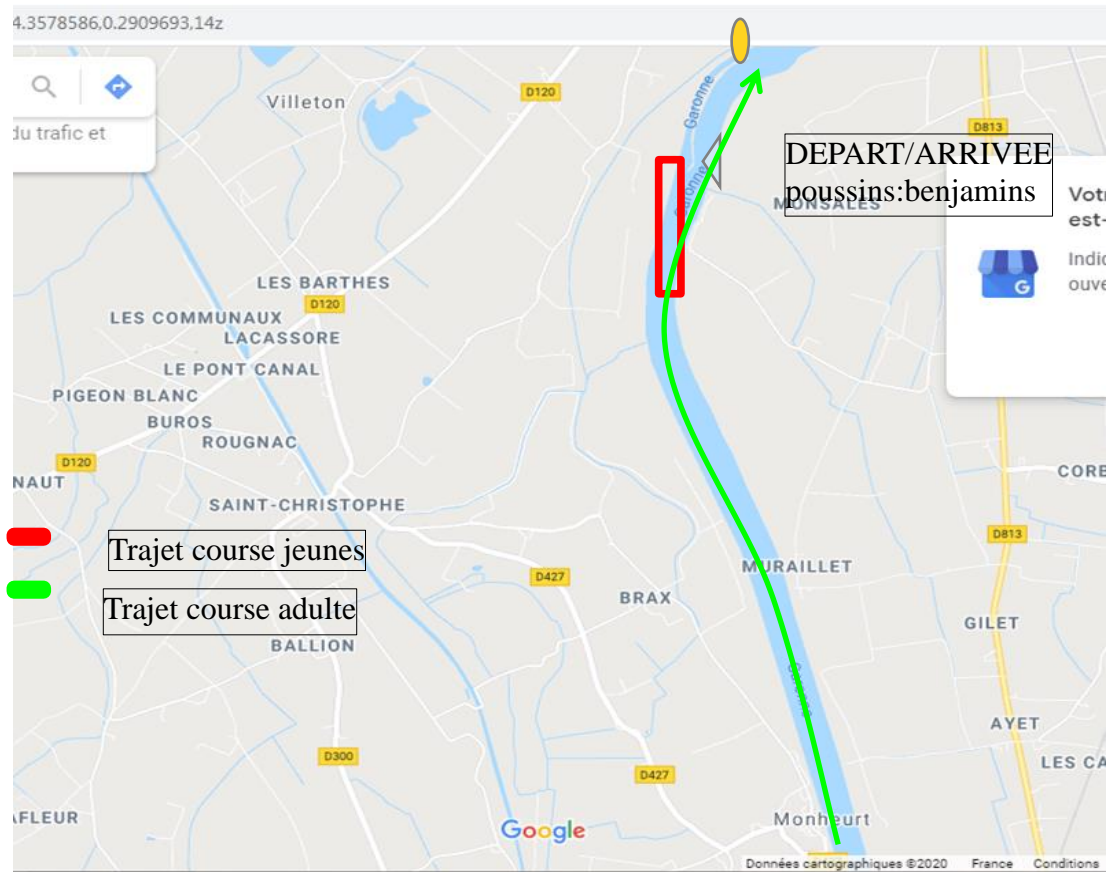


Figure 1:

DIFFUSION DES INFORMATIONS PROGRAMME :

Les listes de départ et le programme des courses seront diffusés sur le site internet et la page Facebook « Championnat d'Aquitaine canoë- kayak Tonneins 2020 » dès leur finalisation. L'ensemble des informations et des listes de départ ainsi que les résultats de courses seront diffusés selon deux modes :

-Un affichage « papier »

-Via un groupe « WhatsApp » pour lequel chacun pourra s'inscrire en envoyant un sms au numéro 0637348771 pour demander l'accès au groupe.

Lien page Facebook :

<https://www.facebook.com/Championnat-Aquitaine-cano%C3%AB-kayak-Tonneins-2020-100664508437130/>

MESURES SANITAIRES :

Au vu des conditions sanitaires et des mesures de distanciation physique, il est demandé aux athlètes, aux responsables de clubs et à tous les membres de l'organisation :

- De prendre connaissance du guide des recommandations sur les organisations sportives et de respecter les recommandations sanitaires qui seront affichées sur site.
- De faire respecter les mesures applicables sur site pendant toute la durée de la compétition.